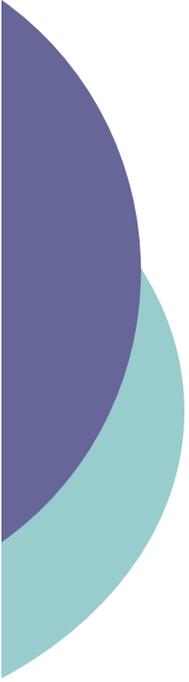


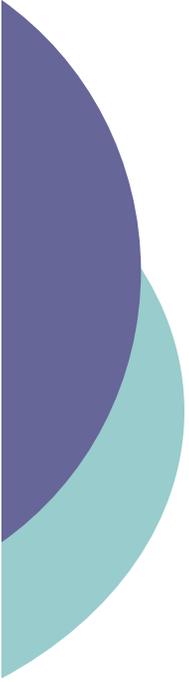
REVITALISATION DU QUARTIER SAINTE-MARIE

SECTEUR PARTHENAIS
(incluant le Pont Jacques-Cartier)



L'ORIENTATION DE L'ARRONDISSEMENT POUR CE PPU EST LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE

- « Le projet privilégie principalement le développement de milieux de vie **conviviaux et sécuritaires**.
- Il mise ainsi sur la consolidation d'un milieu de vie de quartier **en améliorant la qualité de l'habitat et des services de proximité**.
- Il cherche aussi à **répondre aux besoins de mobilité des personnes et des marchandises tout en atténuant les impacts de la circulation sur les milieux de vie**. «



Domaines ayant besoin d'une attention particulière dans le secteur Parthenais

- 1. L'avenue Delorimier*
- 2. Les terrains sous le Pont Jacques-Cartier*
- 3. Panorama*
- 4. La rue Sainte-Catherine*
- 5. Terrains industriels devenant résidentiels*

1. **L'AVENUE DELORIMIER**

*(rendre l'artère sécuritaire
et structurante pour le quartier Sainte-Marie)*



***L'entrée et la sortie du Pont sont très dangereuses pour les piétons.
Il faut ajouter des passerelles pour piétons ou des passages souterrains.***

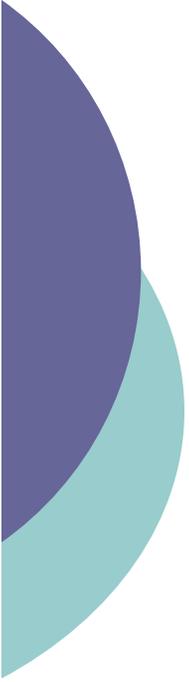


Surtout achalandée durant les périodes de pointe



***Le terre-plein au coin de la rue Ontario
Il faut la continuer jusqu' à la rue Notre-Dame et la verdir.***





Moyens de mise en oeuvre

- *Prolonger le terre-plein existant (entre la rue Ontario et la rue Logan) jusqu'à la rue Notre-Dame et planter des arbres pour atténuer le bruit et les autres effets néfastes de la circulation*
- *Créer des îlots de repos à chaque intersection pour sécuriser le déplacement des piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes*
- *Améliorer la signalisation pour privilégier la traverse des piétons*
- *Ajouter des passerelles pour piétons ou des passages souterrains pour faciliter l'accès au parc des Faubourgs et des Vétérans en évitant les accès au Pont*
- *Ajouter des bancs du côté est de l'avenue Delorimier pour ceux qui veulent admirer la vue sur le Pont, pour les employés du secteur qui veulent manger leur lunch ou simplement des piétons qui veulent se détendre*

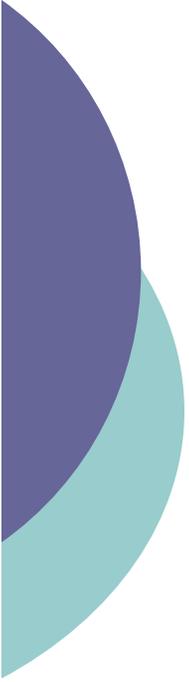
2. LES TERRAINS SOUS LE PONT JACQUES-CARTIER

(des espaces verts à exploiter)



*Un marché de fruits et légumes, un marché aux puces,
des expositions d'artistes locaux ...*





Moyens de mise en oeuvre

- *Créer un parc linéaire avec des bancs et des tables de pique-nique*
- *Empêcher des constructions privées*
- *Créer une piste cyclable (nord-sud) sous le Pont et à l'abri des inconvénients causés par la circulation afin de relier la rue Ontario, la piste sur le Pont, la piste sur De Maisonneuve, la piste sur René-Lévesque et la rue Notre-Dame*
- *Créer une agora pour des pièces de théâtre amateur, avec un écran de projection pour l'utilisation comme ciné-parc pour piétons durant l'été*
- *Aménager des espaces pour des activités communautaires et artistiques ainsi que des espaces pour des marchés publics*
- *Illuminer les espaces sous le Pont, de façon créative, afin de les rendre plus sécuritaires*

3. PANORAMA

(certaines vues sont à préserver, d'autres à interdire)



Une vue panoramique accessible pour les Montréalais et les visiteurs

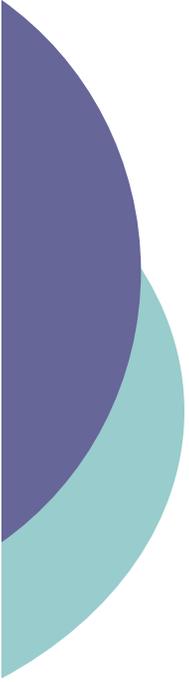


Immeubles patrimoniaux sur la rue Sainte-Catherine



Donnent une mauvaise image du quartier





Moyens de mise en oeuvre

- *Protéger les vues panoramiques*
- *S'assurer que les résidants et les visiteurs pourront encore bénéficier de ces vues à partir de la rue Ste-Catherine après la construction de bâtisses sur l'îlot Delormier et sur l'îlot de la SAQ*
- *Obliger les développeurs des terrains vacants (l'îlot Delorimier) à construire en retrait afin de préserver la vue de l'édifice Art déco (Télé-Québec) et l'Église St-Vincent-de-Paul. Des terrasses pourront être installées puisque le côté sud de la rue bénéficie d'un ensoleillement de l'après-midi*
- *Inciter les propriétaires des terrains vacants et des stationnements à mieux encadrer leur site avec des plantations ou des clôtures sécuritaires et esthétiques*
- *Interdire ou réglementer l'installation et la grosseur de panneaux publicitaires*
- *Favoriser l'illumination du Pont*

4. LA RUE SAINTE-CATHERINE (porte d'entrée ou porte de service)

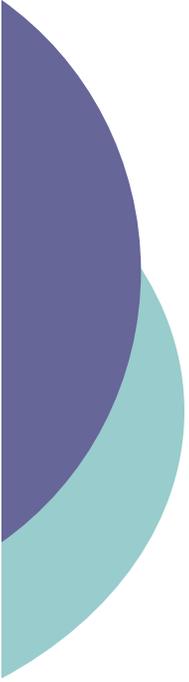


Aucun arbre ou mobilier urbain à l'Est du Pont



Il faut élargir les trottoirs, planter des arbres et compléter l'installation de mobilier urbain qui terminent à la rue Delormier.





Moyens de mise en oeuvre

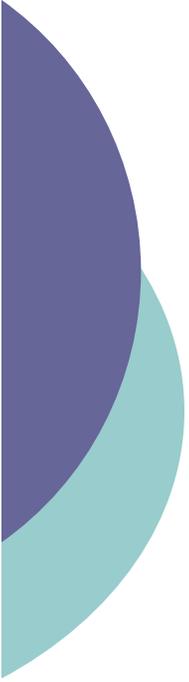
- *Élargir les trottoirs pour donner l'espace nécessaire aux personnes à mobilité réduite*
- *Remplacer les lampadaires (col de cygne) sur la rue Sainte-Catherine par le même modèle qu'on l'on retrouve juste à l'ouest du Pont (depuis la rue Atwater)*
- *Ajouter des bancs et autre mobilier urbain*
- *Planter des arbres*

5. TERRAINS INDUSTRIELS DEVENANT RÉSIDENTIELS (l'exemple de la Place Neville avec le Square Cartier en arrière plan)



Les camions de livraison et de ramassage des déchets doivent entrer dans ce cul-de-sac par la rue Parthenais en reculant et en klaxonnant





Moyens de mise en oeuvre

- *Permettre l'accès à la Place Neville à partir de la rue Delorimier*
- *Ou bien prolonger la rue Laforce (en provenance de la rue de Maisonneuve) jusqu'à la Place Neville*

Merci

